

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

21CE1819-002

4. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE.

La direction de l'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Isabelle Lambert propose Claudia Schlegel pour combler ce poste.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Isabelle Lambert et résolu :

QUE Claudia Schlegel soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTENCE.

La direction de l'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement à la vice-présidence tel que décrit dans les règles de régie interne.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Claudia Schlegel propose François Desaulniers pour combler ce poste.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Claudia Schlegel, et résolu :

QUE François Desaulniers soit élu vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. ÉLECTIONS AU SECRÉTARIAT-TRÉSORERIE.

Karine Beauchemin présente sa candidature pour combler ce poste.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de secrétaire-trésorière du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

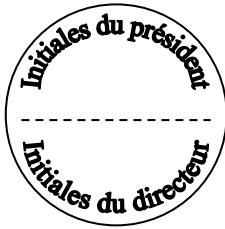
Il est proposé par Pascale Guy, et résolu :

QUE Karine Beauchemin agisse comme secrétaire-trésorière du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La direction offre ses félicitations à tous les élus et la nouvelle présidente prend en charge le déroulement de la réunion.

21CE1819-004



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

21CE1819-005

7. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2018

Il est proposé par Patricia Gilbert, et résolu :

Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 juin 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Michel fait le suivi du point 5.4 du procès-verbal du 8 mai 2018 concernant les campagnes de sollicitation. La Fondation Ressources pour les enfants diabétiques a décidé de ne pas faire de campagne de tirelire d'Halloween cette année. Nous avons donc confirmé notre participation aux tirelires d'Halloween de la fondation BMP, notre 2^e choix.

Il fait également le suivi sur les démarches pour notre terrain de soccer. La direction mentionne qu'on a atteint notre objectif financier pour la réfection d'un terrain naturel, mais qu'il évaluait la possibilité d'une installation d'un terrain synthétique plus durable. La donatrice a été contactée afin de la tenir informée du projet et a informé la direction de ses intentions financières. Le projet synthétique serait de l'ordre de 42 000 \$. La direction rencontrera la Ville de Dunham sous peu afin de voir la possibilité d'une aide financière. De plus, une lettre sera envoyée aux parents afin de les tenir informer du dossier et à les inviter à soumettre le nom d'entreprise qui pourrait être intéressée à faire un don.

L'entrée progressive sur 2 jours des élèves de maternelle s'est bien déroulée. Par contre, l'enseignant aimerait revenir à l'entrée progressive sur 4 jours comme par les années antérieures.

Nous avons omis d'ouvrir le service de garde lors de l'assemblée générale du 12 septembre dernier tel que demandé l'année dernière. Nous tenterons de rectifier la situation l'an prochain.

8. ADOPTION D'UN CALENDRIER DES SÉANCES

La direction de l'école dépose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

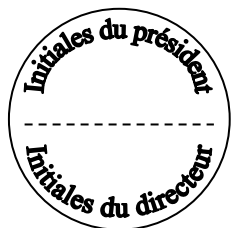
Il est proposé par Esther Michelon, et résolu :

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019 soit adopté tel que déposé soit aux dates suivantes :

- 23 octobre 2018
- 28 novembre 2018
- 21 janvier 2019
- 26 février 2019
- 3 avril 2019
- 6 mai 2019
- 11 juin 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21CE1819-006



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

21CE1819-007

9. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Voici les règles de régie interne

- Début de l'assemblée : 18 h 30.
- Durée : 2 h 30 maximum.
- Absence : aviser le plus rapidement possible le président du conseil ou l'école.
- Parole au public : au début de l'ordre du jour et maximum 15 minutes.
- Avis de convocation : 5 jours ouvrables par courriel.
- Après 2 absences non motivées, le président appellera la personne afin de l'informer qu'elle sera remplacée pour le reste de l'année par un substitut.
- Indiquer dans l'ordre du jour les points de décision et d'information.
- Ajout d'un poste à la vice-présidence.
- Les sujets abordés lors des rencontres du conseil traiteront de sujets touchant l'école de façon générale et non d'une problématique en particulier

Il est proposé par François Desaulniers, et résolu :

QUE les règles de la régie interne de 2017-2018 soient reconduites pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

La direction de l'école informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école.

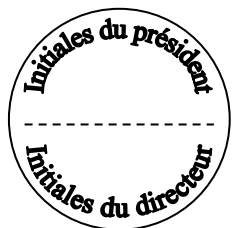
La direction explique qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un élu de la ville sur notre conseil d'établissement étant donné que c'est dans son rôle de garder contact avec tous les gens de la communauté.

Les membres proposent les personnes suivantes pour agir comme représentants de la communauté, savoir :

- Maguy Carpentier
- Jacques Landesque
- Guillaume Brais
- Avrel Roberge

Des membres sont désignés pour entrer en contact avec ces personnes.

Une fois l'accord de ces personnes obtenu, un courriel sera envoyé aux membres, accompagné d'une brève description des candidats et chaque membre devra faire leur sélection en choisissant deux personnes. Les personnes ayant obtenu le plus de votes recevront une convocation pour la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Ces personnes seront alors nommées officiellement comme représentants de la communauté.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

11. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

La direction de l'école remet à chaque membre du conseil d'établissement et explique un formulaire de dénonciation d'intérêts à être signé et remis à la fin de la séance.

12. POINTS DE DÉCISION

12.1 RÉOLUTION DEMANDÉE POUR LES SORTIES À DISTANCE DE MARCHÉ

- Considérant les multiples possibilités offertes aux classes et au SDG de faire des sorties dans la ville ;
- considérant le besoin de garder un minimum de souplesse et de spontanéité dans l'horaire des enseignants et du SDG ;
- considérant que la direction s'assurera que les sorties à distance de marche se feront dans le cadre du projet éducatif ;
- considérant que la direction tiendra compte de la sécurité des élèves dans l'approbation des sorties ;
- considérant que la direction fera un rapport des activités approuvées au conseil ;

Il est proposé par Lisange Racine, et résolu :

QUE la direction puisse approuver, de façon exceptionnelle, des sorties à distance de marche sans autorisation préalable au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 RÉOLUTION ET APPROBATION DEMANDÉE POUR LES SORTIES ÉDUCATIVES

- Considérant que des offres de sortie respectant le projet éducatif de l'école peuvent être faites à la dernière minute ;
- considérant que ces sorties seront stimulantes et enrichissantes pour les élèves ;
- considérant que dans la mesure du possible, les sorties doivent être approuvées par le conseil avant la date ciblée ;
- considérant que dans l'impossibilité de faire approuver une sortie par le conseil avant la date ciblée, la direction demandera une approbation par courriel auprès de tous les membres du conseil ;
- considérant que la direction fera un rapport des activités approuvées au conseil.

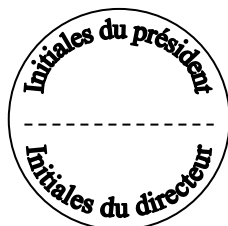
Il est proposé par Maude Ménard-Dunn, et résolu ;

QUE la direction procède de la façon décrite avant l'approbation d'une sortie éducative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

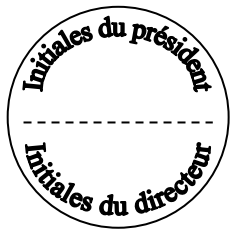
21CE1819-008

21CE1819-009



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

21CE1819-010	<p>12.3 APPROBATION DE SORTIES ÉDUCATIVES</p> <p>Pièce de théâtre Mat et 1^{er} cycle Massey-Vanier 30 octobre Musée Missisquoi 28 septembre 2^e cycle Mont Sutton 24 octobre-3^e cycle Pièce de théâtre 2^e et 3^e cycle Verbe divin 20 décembre Musée des beaux-arts de Montréal 5 décembre et 21 mars 1^{er} cycle Village québécois d'antan 20 juin 2^e cycle Fort Chambly 17 avril 2^e cycle Youhou scolaire 17 juin Mat et 1^{er} cycle Mont Bromont 12 octobre 2^e cycle Mont Orford 14 février 3^e cycle Festival sportif Cowansville 5 juin 6^e année</p> <p>Il est proposé par Bianca Bélisle, et résolu :</p> <p>QUE les activités proposées soient approuvées telles que présentées.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
21CE1819-011	<p>12.4 APPROBATION PRÉSENCE DES COMMISSAIRES À NOS SÉANCES</p> <p>Il est proposé par Patricia Gilbert et résolu :</p> <p>QUE le droit de parole soit accordé au commissaire de secteur pendant les séances du conseil d'établissement pour 2018-2019. Une lettre d'invitation lui sera acheminée par la direction.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
21CE1819-012	<p>12.5 PROJET SPORT ÉDUC</p> <p>La direction nous présente un projet d'enrichissement en sport que l'enseignant en éducation physique désire mettre en place avec une dizaine d'élèves du 3^e cycle. Ce programme s'échelonnerait sur toute l'année et inclurait 10 sorties sportives (3 skis, 3 golfs, 2 escalades, 1 vélo et 1 canoé/kayak). Tous les transports devraient être faits par les parents afin de diminuer les coûts qui avoisinent présentement les 200 \$.</p> <p>Avant d'approuver un tel projet, le conseil d'établissement désire connaître l'objectif du projet, le plan qu'équité monétaire advenant le cas où des élèves désirant y participer n'aurait pas les moyens financiers et une proposition avec moins de sorties afin d'offrir le projet à un plus large bassin d'élève.</p> <p>L'approbation de ce projet est donc reportée à la prochaine rencontre.</p> <p>12.6 APPROBATION CHANGEMENT D'UTILISATION DU FDS ÉCOLE-ÉCURIE</p> <p>Attendu que le projet école-écurie n'existe plus dans notre milieu étant donné que l'enseignante responsable de ce projet n'est plus employée de l'école ;</p> <p>Il est proposé par Isabelle Lambert, et résolu :</p> <p>QUE soient adoptées la demande de changement d'utilisation du fonds à destination spéciale école-écurie afin d'utiliser ses surplus de la façon suivante : 50% seront transférés dans le FDS vie scolaire et 50% servira à l'achat de mobilier pour la bibliothèque.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

13. CONSULTATION DU CONSEIL

13.1 CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Voici les critères de sélection sur lesquels les membres du conseil d'établissement se sont arrêtés pour le poste de directeur/directrice d'établissement :

- connaissance du milieu ;
- dynamique, polyvalent (e), disponible ;
- travaillant bien en équipe et bon soutien de l'équipe-école ;
- bonne capacité d'adaptation ;
- excellentes habilités en communication orale et écrite tant avec les parents qu'avec les enfants ;
- leadership ;
- possédant des valeurs conformes au projet éducatif de l'école qui est axé sur la qualité du français, le respect et la santé de nos élèves ;
- possédant une ouverture d'esprit face aux innovations, aux nouveaux courants ;
- désirant rester dans notre milieu pour plusieurs années afin d'offrir de la stabilité ;
- Un poste de direction non scindé afin d'offrir les services et le rendement attendus du milieu ;

14. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune rencontre n'a eu lieu à ce jour. La première rencontre est prévue le 27 septembre prochain.

15. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Il y a présentement 53 enfants réguliers qui fréquentent le service de garde. Le mode de fonctionnement avec jetons pour ouvrir la porte du SDG fonctionne très bien et très apprécié par les utilisateurs. En cas du non-fonctionnement du système par jeton, la sonnette est toujours disponible.

Le SDG a décidé de se trouver un nom. Il s'appellera désormais le service de garde Les petits semeurs.

Bianca fait un retour sur la dernière journée pédagogique du 21 septembre dernier. Étant donné la mauvaise température, l'activité n'a pu être vécue entièrement. Le parc Safari nous a donc remis des coupons à utiliser lors de la prochaine saison. Une autre journée au Parc sera donc organisée à la prochaine rentrée scolaire. Le 1^{er} octobre prochain, journée des élections, le service de garde ne peut être fonctionnel à notre école étant donné que celle-ci sert de lieu de scrutin. Les parents pourront aller déposer leur enfant à l'école Curé-A-Petit s'ils ont besoin du service lors de cette journée.

Bianca Bélisle nous présente les 2 dernières journées pédagogiques qui restaient à approuver pour l'année scolaire 2018-2019, les autres ayant été approuvées en juin dernier :

28 janvier 2019 : Ciné-Parc à l'école

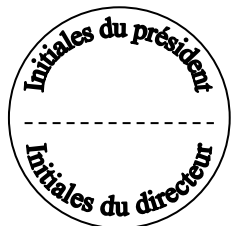
29 mars 2019 : Journée cabane à sucre à l'école

Il est proposé par Lisange Racine, et résolu :

QUE soient adoptées les sorties et les activités des journées pédagogiques, telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21CE1819-013



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

21CE1819-014

Un sondage a été effectué pour connaître les besoins des parents quant à l'ouverture du service de garde le matin. Suite aux résultats, seulement 3 enfants auraient besoin du service 5 jours par semaine. Le service de garde n'ouvrira donc pas ces portes le matin pour l'année scolaire 2018-2019.

16. VIE SCOLAIRE

La direction de l'école informe le conseil d'établissement de diverses activités scolaires ayant eu lieu depuis le début de l'année.

16.1 INFORMATION DU PARASCOLAIRE À L'ÉCOLE

La secrétaire de l'école énumère et donne les détails sur les différentes activités parascolaires offertes aux enfants pour la session automnale.

La direction nous mentionne qu'il est prévu dans la loi d'approuver l'utilisation des locaux pour les activités parascolaires. De plus, dès la session prochaine, nous serons dans l'obligation de facturer des frais de location pour l'utilisation des locaux. La direction entrera en contact avec les personnes désignées en temps et lieu.

Il est proposé par Claudia Schlegel, et résolu :

QUE les locaux de l'école soient utilisés pour le déroulement des activités parascolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. INFORMATION DE LA DIRECTION

La direction de l'école nous informe qu'il y a lieu de revoir les campagnes de financement afin de voir à la faisabilité du marché aux puces en octobre prochain. L'OPP sera rencontrée sous peu à ce sujet et une décision sera prise par la suite. La campagne de financement des fromages aura lieu juste avant le temps des fêtes pour une livraison des produits au mois de décembre. Dans le cas où aucun parent bénévole ne serait disponible pour l'organisation de cette dernière, elle sera également annulée. Les parents devront alors payer le total de toutes les activités.

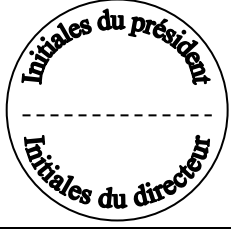
Une nouvelle école, un lab-école, sera construite à Shefford. Les secteurs scolaires de cette région seront donc revus sous peu.

L'école a été choisie afin de recevoir un don de 1000\$ de la fondation agriculture Canada. Cette somme servira à offrir des collations et des repas aux élèves qui n'en ont pas. Une lettre de remerciement leur a été acheminée.

Le projet des vignettes pour le stationnement pour les parents arrivant du côté de Frelighsburg se poursuit cette année. Nous attendons toujours des développements pour la solution pour les parents arrivant du côté de Cowansville.

18. INFORMATION DES ENSEIGNANTS

La rentrée s'est bien déroulée. Les élèves de tous les niveaux ont vécu de belles activités pendant deux après-midi animées par des élèves de 6^e année. Les activités du projet jardin sont débutées dans les classes. L'école a accueilli l'équipe de tournage de Force 4 le 20 septembre dernier. Le vidéo sera disponible sur leur site en octobre. Les enseignants suivront de la formation sur le nouveau programme d'éducation à la sexualité tout au long de l'année.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

19. CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ

Karine présente la publicité Expo sciences. La même publicité a été remise à la responsable de notre expo-sciences.

20. AFFAIRES DIVERSES

20.1 RECYCLAGE DES CRAYONS

Maude Ménard-Dunn apporte l'idée de la récupération des crayons-feutre et des stylos. Si une enseignante est disponible pour confectionner la boîte, elle pourrait s'occuper de l'apporter quand elle sera pleine au point de chute désigné. Isabelle Lambert s'offre pour confectionner la boîte. Un mémo sera envoyé aux personnels de l'école afin de les informer de ce projet une fois qu'il sera fonctionnel.

20.2 CONSULTATION PUBLIQUE

Une consultation publique sur l'avenir de la rue Principale à Dunham aura lieu le 27 septembre prochain. L'enjeu de la sécurité des élèves piétons et cyclistes est discuté. La direction composera une lettre à ce sujet qui sera remise lors de la consultation.

21. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La direction de l'école rappelle la date de la prochaine assemblée telle qu'adoptée plus tôt au cours de la séance.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Karine Beauchemin, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21CE1819-015

(signature)
La Présidente

(signature)
Le Directeur